

Paris, le 14 juin 2023

Assurance prévoyance Les chefs d'entreprise inquiets sur leurs capacités financières face aux aléas de la vie

La protection des chefs d'entreprise – incluant les dirigeants d'entreprise et les indépendants – est souvent un sujet sous-estimé, parfois même négligé – et ce, par manque d'information la plupart du temps. Pourtant, la prévoyance reste essentielle pour se prémunir des aléas de la vie (incapacité - invalidité - décès) pouvant engendrer des répercussions sur leurs finances personnelles et la pérennité de leur entreprise avec un impact, de fait, également sur leurs proches.

D'après le sondage OpinionWay pour Swiss Life, réalisé en mai dernier*, l'on constate que 4 dirigeants d'entreprise sur 5 craignent de ne pas pouvoir régler les frais généraux de leur entreprise en cas d'arrêt de travail et que 3 dirigeants d'entreprise sur 4 se sentent vulnérables face à un événement de vie grave ainsi que 2 indépendants interrogés sur 3. Les résultats dudit sondage révèlent aussi que :

- 81 % des dirigeants d'entreprise et 60 % des indépendants craignent de ne pas pouvoir régler les frais généraux de leur entreprise s'ils étaient amenés à s'arrêter de travailler ;
- Respectivement 84 % et 70 % craignent ne pas pouvoir subvenir aux besoins de leur famille ;
- 75 % des dirigeants d'entreprise se sentent vulnérables en cas d'événement de vie grave, c'est le cas de 69 % des indépendants ;
- 51 % des dirigeants d'entreprises ne s'estiment pas assez couverts pour que leur entreprise puisse poursuivre son activité en cas de décès, 43 % contre un arrêt de travail suite à un événement de vie brutal, et 41 % à cause d'une maladie ;
- 56 % des indépendants ne s'estiment pas couverts face à un événement de vie brutal et 54 % en raison d'une maladie qui les obligerait à s'arrêter de travailler.

1. Les dirigeants d'entreprise et les indépendants redoutent les risques de la vie qui les obligerait à s'arrêter de travailler et s'inquiètent des conséquences sur leur entreprise et leur famille

Les dirigeants d'entreprises (de 1 à 49 salariés) et les indépendants sont fortement inquiets face aux risques qui pourraient les amener à s'arrêter de travailler. Ainsi, 85 % des dirigeants redoutent un événement de vie brutal, et 82 % une maladie, avec un sentiment d'anxiété particulièrement élevé. S'ils se montrent un peu moins anxieux, les indépendants craignent davantage de devoir s'arrêter à la suite d'une maladie (73 %) ou un événement de vie brutal

(70 %). **Ces inquiétudes sont présentes chez les plus jeunes**, à la fois pour les dirigeants : 92 % de moins de 35 ans inquiets face à un événement de vie brutal, 86 % concernant la maladie ; et pour les indépendants : 81% des indépendants de moins de 50 ans notamment craignent de ne pouvoir subvenir aux besoins de leur famille.

Ces craintes entraînent des sentiments anxiogènes à l'idée de **ne pas pouvoir subvenir aux besoins de la famille** (84 % pour les dirigeants d'entreprise et 70 % pour les indépendants), et de **ne pas pouvoir assumer les frais généraux** de leur entreprise (respectivement 81 % et 61%).

2. Ils se sentent également vulnérables face aux risques qui entraîneraient un arrêt de travail prolongé

75 % des dirigeants d'entreprise se sentent vulnérables en cas d'événement de vie grave, c'est aussi le cas de 69 % des indépendants. Ce sentiment de vulnérabilité s'explique notamment par le fait que dans la majorité des cas, **les finances des dirigeants d'entreprise et des indépendants ne leur permettent pas de supporter un arrêt de travail prolongé** (pour 52 % des dirigeants d'entreprise, et 54 % des indépendants).

Les craintes sont un peu moins fortes concernant la famille et les proches, 71 % des dirigeants d'entreprise considèrent être bien protégés en cas d'incapacité ou d'invalidité, mais cette part est plus faible chez les indépendants (61 %) – cela pouvant d'expliquer par leur statut de travailleur non-salarié.

3. Ce sentiment de vulnérabilité s'explique par une méconnaissance des options de garantie au sein de contrat de prévoyance

Les chefs d'entreprises (incluant les dirigeants d'entreprise et les indépendants – quel que soit leur âge) se sentent vulnérables face aux aléas de la vie (incapacité - invalidité - décès) car ils ne sont pas suffisamment informés des options de garanties au sein d'un contrat – qui vont au-delà des simples indemnités journalières (IJ).

56 % des indépendants ne s'estiment pas suffisamment couverts face à un événement de vie et 54 % au regard d'une maladie qui les obligerait à s'arrêter de travailler. Ce déficit de couverture est plus marqué s'agissant de la poursuite de leur activité suite à leur décès : un indépendant sur deux (49 %) se déclare pas du tout couvert face à cette situation. La famille ne semble pas davantage protégée : 44 % seulement des indépendants (dont 14 % seulement de oui, tout à fait) ont le sentiment d'être couverts s'ils ne peuvent plus subvenir aux besoins de leur famille.

Le sentiment de protection est un peu plus fort chez les dirigeants d'entreprise du fait de leur statut de salarié ; ils peuvent bénéficier des avantages inhérents. 51 % ne s'estiment cependant pas couverts pour que leur entreprise puisse poursuivre son activité en cas de décès, 43 % contre un arrêt de travail à cause d'événement de vie brutal, et 41 % en raison d'une maladie. Enfin, 39 % ont le sentiment de ne pas être bien couverts contre le risque de ne pas pouvoir subvenir aux besoins de la famille.

Par ailleurs, ce sentiment de ne pas être couvert face à tous ces risques est renforcé par le fait qu'une part importante des dirigeants d'entreprise et des indépendants ne se sent pas suffisamment informée des garanties dont elle pourrait bénéficier grâce à la mise en place

d'une couverture en prévoyance : c'est le cas 47 % des dirigeants d'entreprise et de 48 % des indépendants.

Pierre François, directeur général de Swiss Life Prévoyance et Santé, a déclaré :

« Les résultats de ce sondage conduit par OpinionWay mettent en lumière le besoin de couverture en prévoyance pour les chefs d'entreprise (incluant les dirigeants d'entreprise et les indépendants). Ils ont, en effet, besoin d'un accompagnement sur les problématiques liées à leur activité, leurs finances personnelles et la protection de leurs proches face aux aléas de la vie. À ce sujet, nous devons faire de la pédagogie auprès de cette cible car il y a une méconnaissance des options possibles au sein d'un contrat de prévoyance ; les options vont bien au-delà des simples indemnités journalières (IJ) – d'autres types de garantie existent telles que la rente conjoint, la rente éducation, les frais généraux et l'option « maladie grave » permettant de prélever une certaine somme sur le capital décès ; elles permettent de couvrir l'ensemble des risques auxquels les chefs d'entreprise sont exposés. Dans ce contexte, je suis convaincu que Swiss Life, de par l'expertise de ses réseaux orientés vers le conseil, dispose de réels atouts pour répondre aux attentes de ces chefs d'entreprise, et leur permettre ainsi de vivre leur vie, en toute sérénité et liberté de choix. »

Laurent Gassie, Directeur du Département société d'OpinionWay :

« Au-delà du sentiment de vulnérabilité exprimé par les dirigeants d'entreprises et les indépendants, qui s'explique avant tout par un faible niveau de couverture (souvent relatif uniquement aux IJ), le manque d'informations sur les garanties auxquelles ils peuvent avoir droit est frappant. Il traduit un déficit de connaissance des contrats de prévoyance, et un fort besoin d'accompagnement de la part de leur assureur qui leur propose ce type de produits. »

***Méthodologie**

Le sondage OpinionWay pour Swiss Life a été réalisé auprès d'un échantillon de 533 chefs d'entreprises de 0 à 49 salariés réparti de la manière suivante :

- 232 indépendants comprenant tous les travailleurs non-salariés, professions libérales et dirigeants d'entreprise de 0 salarié ;
- 301 dirigeants d'entreprise de 1 à 49 salariés.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par un redressement selon le secteur d'activité et la taille. Les interviews ont été menées, via un questionnaire auto-administré en ligne, sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview) entre le 17 et le 24 mai 2023.

Contacts presse :

Véronique Ériaud – 06 18 64 33 19 – veronique.eriaud@swisslife.fr

Pascale Nesci – 06 33 97 35 69 – pascale.nesci@swisslife.fr

Laure Curien – 06 77 74 82 70 – lcurien@lebureaudecom.fr

À propos de Swiss Life

Vivre selon ses propres choix avec Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Notre approche est globale en assurance vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages.

Une approche globale, parce que l'essence de notre métier est d'accompagner chaque parcours de vie, privé et professionnel. Grâce à un conseil personnalisé, fondé sur la proximité, l'écoute et la pédagogie, nous construisons chaque jour une relation de confiance avec chacun de nos clients, particuliers comme entreprises.

En tant qu'entreprise responsable, nous sommes engagés dans une démarche de développement durable, dont l'ambition est de permettre aux générations actuelles et futures de vivre selon leurs propres choix.

#YourLife

www.swisslife.fr

À propos de la raison d'être de Swiss Life

« Permettre à chacun de vivre selon ses propres choix »

Swiss Life s'est dotée, en 2019, d'une raison d'être qui résonne avec un besoin universel : chacun veut avoir la liberté de décider de sa vie. C'est parce que son offre vient soutenir ces aspirations élémentaires que le choix de Swiss Life s'est porté sur cette notion. En effet, les clients de Swiss Life souscrivent des contrats d'assurance qui, d'une part, offrent des possibilités et d'autre part, des aides concrètes pour pouvoir vivre et décider en toute confiance, quoi qu'il arrive. De surcroît, Swiss Life a toujours fait de l'accompagnement de ses clients, sur le long terme, un engagement fort. Par son savoir-faire et le conseil délivré, par son offre en épargne, retraite, gestion de patrimoine, santé, prévoyance, et dommages, Swiss Life apporte à ses clients des réponses concrètes à leurs besoins fondamentaux et à leurs aspirations.

[Les derniers articles de Swiss Life sur la liberté de choix](#)